

Avant-propos

La pratique d'un sport occupe aujourd'hui une large place dans la société et la vie de nos concitoyens. Elle peut s'effectuer de façon autonome, dans le cadre scolaire ou au sein d'un club. Outre ses bénéfices connus sur la santé, elle favorise aussi les interactions sociales. Un parc d'équipements sportifs à la fois diversifié et accessible est un élément essentiel à la pratique sportive. Il constitue également un facteur d'attractivité pour les territoires. Par ailleurs, le sport présente aussi un intérêt économique pour les territoires. C'est en effet une activité locale : les événements sportifs comme la pratique sportive sont des services et à ce titre, ils sont produits et consommés sur place. De ce fait, ce secteur peut être moteur de l'emploi, concourir à l'aménagement du territoire et améliorer le bien-être des populations.

Les conférences régionales du sport et les conférences des financeurs, déclinaisons territoriales de l'Agence Nationale du Sport créée en 2019, se sont mises en place en Normandie en mai 2021. Le sport est bien une compétence partagée entre l'État, les communes, les intercommunalités, les conseils départementaux et le conseil régional. Ces conférences régionales du sport comprennent des représentants de l'État, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des personnes physiques ou morales mobilisées par le développement du sport, en particulier les organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique.

L'objectif de la conférence régionale du sport est d'élaborer et d'adopter un projet sportif territorial (PST) dont les objectifs sont multiples : développement du sport pour tous, du sport de haut niveau et du sport professionnel, construction et entretien d'équipements sportifs structurants, réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives, développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap, prévention et lutte contre toutes formes de violences et de discriminations dans le sport pour tous, promotion de l'engagement et du bénévolat. Avant de s'accorder sur des orientations stratégiques sportives, il s'avère primordial d'établir un état des lieux détaillé et tendant à l'exhaustivité. Le projet sportif territorial doit donc comprendre un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional, comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité.

De manière à approfondir la connaissance existante, l'Académie de Normandie s'est associée à l'Insee pour réaliser cette étude permettant de croiser les dimensions sportives et socio-économiques à l'échelle de la Normandie. Le document ainsi produit a vocation à nourrir la réflexion et éclairer le cadre d'intervention des acteurs du domaine du sport qu'il s'agisse de l'État, des collectivités territoriales, du monde économique, des associations sportives, des fédérations et clubs sportifs ou des pratiquants eux-mêmes.

Nous espérons que cet état des lieux constituera un outil précieux pour l'ensemble de ces acteurs.

**Le Directeur régional
de l'Insee Normandie**

Philippe Scherrer

**La Rectrice de la région
académique Normandie**

Christine Gavini-Chevet